



La diversité des évaluations sociales : différentes manières d'arriver à une décision fondée en protection de l'adulte

**Réseau de Qualité en protection de l'adulte
« Les pratiques de l'évaluation sociale en protection de l'adulte: diversité, enjeux et qualité»**

10 mars 2026

Julia Emprechtinger, HES-SO Valais-Wallis

julia.emprechtinger@hevs.ch

La base empirique – situer mes connaissances

- Etudes ethnographiques dans 5 APEA avec différents modèles d'organisation en Suisse alémanique et romande (observations et entretiens semi-directifs)
- Complétées par plusieurs projets : Evaluation dans le canton de Berne, projets avec les étudiant.es, etc.)
- Cette base ne peut rendre compte que d'une partie de la grande hétérogénéité des pratiques des APEA et services mandatés



L'interdisciplinarité... pour mieux faire !?



- L'interdisciplinarité comme élément clé des nouvelles autorités
- Pour mieux répondre aux **situations complexes** et au **caractère hybride** de la protection (de l'enfant et) de l'adulte entre jurisprudence et aide à la personne en situation difficile
- **Interprétations très variées** dans les différents cantons – selon les modèles d'organisation, selon les autorités précédentes et selon les personnes responsables pour le processus de ré-organisation

Éléments clés de l'évaluation sociale de la situation

Le signalement : pré-évaluer la situation !?

L'évaluation de la situation : par qui ?
Comment ? Dans quel.s but.s ?

Entendre la personne : faire participer la
personne concernée !?

Le signalement : pré-évaluer la situation !?



- Différentes manières de traiter les signalements : procédure automatique vs. «pré-enquête» pour évaluer la situation
- Zone juridique floue sur la légalité des pré-enquêtes sans information à la personne concernée
- Rôle de l'APEA de trier les signalements et parer ainsi à des procédures évitables (dans l'intérêt de l'APEA et de la personne concernée) : comprendre la situation et orienter vers des services adéquats
- Faire une première évaluation de la situation lors d'un entretien avec la personne concernée afin de cibler l'évaluation sociale «sur mesure»

L'évaluation de la situation

Par un **service externe** **ou** un **service interne** **ou** le/la **juge chargé/e de la procédure** avec le greffier ou la greffière

Seulement **le strict nécessaire** pour pouvoir prendre une décision

Recueillir des informations pour fonder la décision

Tendance à respecter les **manières individuelles des professionnel.les** pour réaliser l'évaluation sociale

vs.

Le plus étendu possible afin d'adapter la mesure le mieux possible

Une **évaluation «orientée vers une intervention»** qui sert à, déjà, faire évoluer la situation ou à éviter une mesure lors de l'évaluation

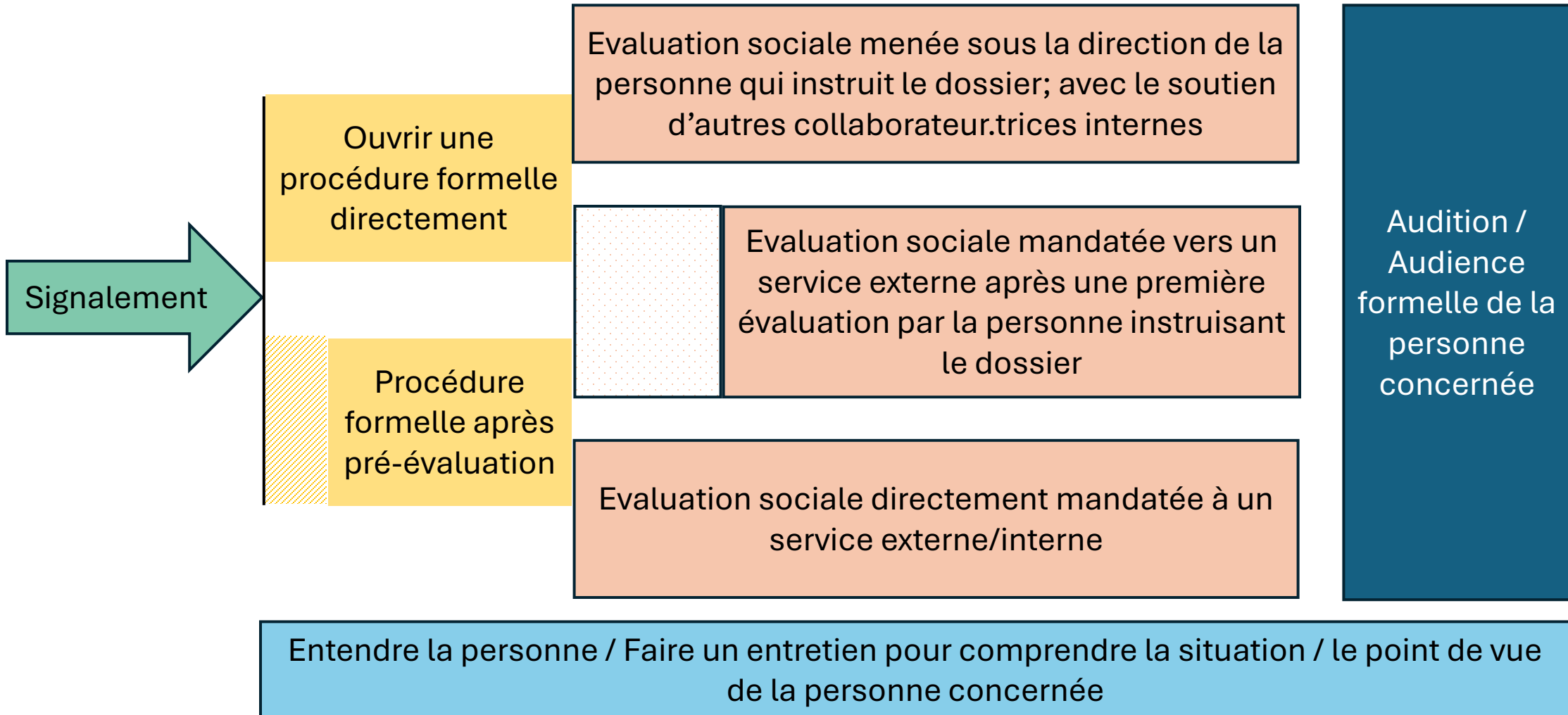
Tendance à rechercher **une harmonisation et une uniformisation des pratiques**

Entendre la personne : un acte de positionnement de la personne

- Le droit d'être entendu comme **élément clé d'une procédure judiciaire**
- **La participation et le consentement de la personne concernée** comme élément clé dans une procédure en protection de l'adulte
- L'objectif: entre recueillir des informations et **créer une relation** avec la personne pour favoriser la collaboration future avec le-la curateur.trice
- Le timing, la «mise en scène» et la «couleur» (entre entretien travail social et audition/audience judiciaire) à **adapter selon la personne et la situation**



La diversité des pratiques tout au long de la procédure



Remarques conclusives

- une multitude de manières de faire l'évaluation sociale
- importance d'avoir, au sein de l'autorité, la compétence d'évaluer le signalement, de mandater une enquête «sur mesure», d'évaluer la qualité du rapport/de l'évaluation
- l'interdisciplinarité/l'interprofessionnalité tout au long de la procédure et de l'évaluation sociale
- un acte visant à trouver un équilibre entre la procédure conforme à l'État de droit et la participation de la personne concernée